

Formation à la sécurité routière et à l'Épreuve Théorique Générale (ETG)

Réf de l'action : ECF TO10.PR indice 08 du 05/07/2021

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tous les candidats à un des permis de conduire ci-dessus,
- Être âgé d'au moins 15 ans dans le cadre de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite et au moins 17 ans dans pour la formule classique,
- Être apte médicalement par rapport au permis de conduire BEA et du Groupe Lourd,
- Maîtriser la langue Française,
- Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de deuxième niveau ou de l'attestation de sécurité routière,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

Le candidat ayant obtenu un résultat favorable à l'ETG, conserve le bénéfice de son admissibilité pour cinq épreuves pratiques pour chacune des catégories B1, B, BE, C, D, CE, DE, C1, D1, C1E, D1E et à la condition qu'un délai maximum de cinq ans ne se soit pas écoulé depuis l'obtention de cette admissibilité.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Cours préparant à l'ETG :
 - L : La circulation routière (Signalisation, la vitesse...)
 - C : Le conducteur (être en état de conduire...)
 - R : La route (conduire dans des conditions difficiles, sur autoroute...)
 - U : Les autres usagers de la route
 - D : Les notions diverses (permis à points, infractions...)
 - A : Les premiers secours
 - P : Prendre et quitter son véhicule (s'installer...)
 - M : La mécanique et les équipements
 - S : La sécurité du passager et du véhicule
 - E : L'environnement (choisir son véhicule, être éco-conducteur...)
- Les thèmes de formation liés à l'alcool et stupéfiants, la vitesse, le défaut de port de ceinture de sécurité, les distracteurs, la distances de sécurité, les divers usagers de la route, les classes d'âge, les conditions climatiques... sont abordés dans les différents cours.



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignant titulaire du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des études de cas...,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Cours collectifs en salle animés par un enseignant abordant plusieurs thématiques programmées,
- Web Formation accessible sur PC, sur smartphone et sur tablette,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluation séquentielle,
- Epreuve théorique générale (ETG) réalisée par un opérateur agréé. Le candidat doit répondre correctement à 35 questions sur un total de 40 questions.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Admissibilité permettant d'être présenté aux épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories B1, B, BE, C, D, CE, DE, C1, D1, C1E, D1E,
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code Certif Info 54664.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Cédric RIOU
- Frédéric VALVERDE
- Coraline RACOIS



HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- 2 à 6 mois

